## Groupement National des Directeurs Généraux d'Association

du Secteur social et médico-social

## Appel à une position unie et immédiate pour répondre à l'urgence de la situation !

Au lendemain de l'échec des négociations pour une convention collective unique étendue qui aurait permis d'apporter un cadre social unique et obligatoire, adapté à l'évolution de la société, et revalorisant les « bas salaires » et les exclus du Ségur, notre groupement de directeurs généraux d'association et fondation de solidarité déplore cette situation et son contexte.

**GNDA** 

Les réalités quotidiennes que vivent nos équipes, dans tous les champs de la solidarité, font peser des dangers et des risques à toutes les personnes vulnérables que nous accompagnons. Nous n'avons plus les moyens aujourd'hui d'offrir des réponses adaptées, personnalisées à leurs besoins.

Le contexte économique et la déclinaison actuelle des politiques publiques par les autorités de tarification, mais aussi le cadre conventionnel inadapté, menacent la viabilité à court terme ou très moyen terme de l'ensemble des associations et fondations qui déploient les dispositifs de solidarité. Ce modèle est pourtant légitimé par sa gestion désintéressée, centrée exclusivement sur le bien commun.

Il devient urgent que l'ensemble des acteurs des différents secteurs se mobilisent face à la crise que nous traversons ; qu'ils s'agissent des syndicats, des fédérations ou des unions d'associations, nous les appelons à s'unir dans un discours fédérateur, porteur d'espoir, sans luttes d'appareil.

A ce titre, nous, directrices générales et directeurs généraux d'association et fondation de solidarité, avons besoin, dans

les plus brefs délais et au plus tard en 2024, d'une convention collective unique de branche, d'une revalorisation des salaires significative et d'un rattrapage des inégalités. Cela nécessitera des prises de décisions courageuses et déterminées, rapides et coordonnées, par Axess, qui a formulé des propositions pertinentes, par les syndicats de salariés, et par les financeurs (Etat, Assemblée des Départements de France, Sécurité Sociale).

La convention collective unique de branche doit permettre notamment d'adapter la déclinaison des métiers et les modalités de leurs exercices à une vision modernisée de l'accompagnement des personnes vulnérables. Au 21ème siècle, c'est une des conditions impératives pour nous permettre de conduire les politiques publiques dites de « transformation de l'offre ».

Par ailleurs, nous appelons l'Etat à exercer son pouvoir de contrôle sur l'ensemble des autorités de tarification et veiller au financement effectif. Des politiques publiques sont construites dans des ministères dédiées aux solidarités et votées. Elles doivent trouver ensuite une déclinaison homogène sur tous les territoires, et se voir allouer de manière concrète les financements appropriés, dans une logique de subsidiarité et de responsabilité.

C'est à cette mise en acte immédiate et unifiée que nous appelons, au bénéfice de nos publics et au soutien de nos équipes qui les accompagnent chaque jour.

## Le GNDA

Près de 100 directrices et directeurs généraux d'association sont membres du GNDA, issus de tous les secteurs de la solidarité et de tous les territoires.

Notre projet actuel se décline en deux objectifs principaux :

- Être un espace ressources de partage, d'échanges et de convivialité entre pairs, directeurs généraux d'associations exerçant dans le secteur social, médico-social et sanitaire ;
- Contribuer au débat public sur l'actualité et l'avenir de nos secteurs d'activité.